

Master droit public, M2 Parcours cadre du secteur sanitaire, social et médico-social (C3S)

Financement

Formation professionnelle continue
Non conventionnée / sans dispositif

Organisme responsable et contact

UPPA-SCE FORMATION
CONTINUE
Muriel PINAU
05.59.40.78.88
accueil.forco@univ-pau.fr

Accès à la formation

Publics visés :

Demandeur d'emploi
Jeune de moins de 26 ans
Personne handicapée
Salarié(e)
Actif(ve) non salarié(e)

Sélection :

Dossier

Niveau d'entrée requis :

Niveau 6 : Licence, licence professionnelle, BUT (Niveau 6 européen)

Conditions d'accès :

Accès après examen du dossier de candidature.

Prérequis pédagogiques :

Pour le M2 : être titulaire du Master 1 C3S, d'un Master spécialisé en gestion des établissements sanitaires, sociaux et médico-sociaux, à défaut avoir un diplôme de niveau minimum bac + 3 dans le domaine sanitaire et social et avoir une expérience d'encadrement d'au moins 5 ans dans le secteur sanitaire, social et médico-social

Contrat de professionnalisation possible ?

Oui

Objectif de la formation

Donner une formation spécialisée de haut niveau permettant aux étudiants de maîtriser des savoir-faire indispensables à l'exercice d'une fonction de responsabilité dans le secteur sanitaire et social ; Plus précisément, les cadres ainsi préparés auront pour mission d'exercer une responsabilité dans un contexte institutionnel et relationnel. Dans cette optique, ils doivent maîtriser trois domaines de compétence : la production de connaissance la conception et conduite d'action, la communication, les ressources humaines.

Contenu et modalités d'organisation

SEMESTRE 3 Enseignements obligatoires (30 crédits ECTS) Démarche qualité et méthodes d'évaluation Droit des usagers du secteur sanitaire, social et médico-social 1 Coordination et coopération - coordination décisionnelle et analyse de la complexité **SEMESTRE 4 Enseignements obligatoires (30 crédits ECTS) La démarche qualité et l'amélioration continue des accompagnements: qualité et parcours usager Management appliqué au secteur sanitaire social et médico-social 2 Droits des usagers du secteur sanitaire, social et médico-social 2** Gestion financière des établissements sanitaires, sociaux et médico-sociaux Langue vivante Mémoire de stage, méthodologie et suivi Grand oral

Parcours de formation personnalisable ? **Oui** Type de parcours **Modularisé**

Validation(s) Visée(s)

Master mention droit public - Niveau 7 : Master, diplôme d'études approfondies, diplôme d'études supérieures spécialisées, diplôme d'ingénieur (Niveau 7 européen)



Éligible au CPF

Et après ?

Suite de parcours

Structures : associations gestionnaires d'établissements sociaux et médicaux sociaux, collectivités locales, services de l'Etat, organismes d'assurance maladie, cliniques privées, établissements publics de santé. **Métiers – postes :** chef de service des structures, directeur d'établissements sanitaires et sociaux, chargés de missions, IASS, directeur de caisse de sécurité sociale, attaché d'administration hospitalière...

Calendrier des sessions

Numéro Carif	Dates de formation	Ville	Organisme de formation	Type d'entrée	CPF	Modalités
00195097	du 12/10/2020 au 03/07/2021	Pau (64)	UPPA-SCE FORMATION CONTINUE		  	
00249850	du 06/09/2021 au 24/09/2022	Pau (64)	UPPA-SCE FORMATION CONTINUE		  	
00311448	du 05/09/2022 au 30/06/2023	Pau (64)	UPPA-SCE FORMATION CONTINUE		 	